

M. BENIDICKSON: Qu'est-ce que le Ministère a fait, exactement à ce sujet?

L'hon. M. PEARSON: J'ai ici les chiffres qu'a demandés le président. Il reste maintenant trois cents Canadiens environ en Chine. Ce nombre comprend les missionnaires et leurs familles.

Je crains de ne pouvoir vous dire à l'improviste quelles mesures particulières nous avons prises pour faciliter leur départ. Nous avons envoyé un contre-torpilleur en Chine l'an dernier, je crois, et nous avons aidé des Canadiens à trouver passage sur d'autres navires en partance. Nous étions alors en relations avec les autorités chinoises afin de hâter le départ des nôtres. Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour les aider—nos gens sont là-bas dans ce but—mais la plupart ont décidé de rester au travail.

M. BENIDICKSON: Vous dites que vous avez fait tout ce que vous avez pu. Je me demande si vous pourriez nous en dire davantage.

L'hon. M. PEARSON: Non, pas sur-le-champ.

M. MUTCH: Est-ce exact, monsieur le président, que plus récemment, on a donné à d'autres missionnaires la permission de retourner en Chine, au cours des deux derniers mois?

L'hon. M. PEARSON: Le dernier renseignement que j'ai eu concernant les missionnaires qui retournent en Chine, c'est qu'il était impossible d'obtenir des autorités communistes la permission de retourner. De celà, il y a un mois environ. J'ai obtenu le renseignement d'un des dirigeants d'une organisation de religieux missionnaires. Ils sont venus nous voir pour demander si nous pourrions faire quelque chose afin d'aider leurs missionnaires à retourner à leurs postes en Chine, mais nous n'avons pu rien faire.

M. MUTCH: Le refus vient de Chine? Il n'y a aucune mauvaise volonté de la part du gouvernement canadien?

L'hon. M. PEARSON: Oh! non. Cela tient à ce que les autorités chinoises ne leur permettent pas d'y retourner.

M. FRASER: Ceux qui y sont actuellement, comment arrivent-ils à se procurer des approvisionnements ou de l'argent d'ici? Est-ce qu'ils en reçoivent?

L'hon. M. PEARSON: Je ne sais pas comment ils se procurent de l'argent, ou s'ils en reçoivent du Canada. Je suppose qu'il y a moyen d'envoyer de l'argent en Chine, mais je n'en sais rien.

M. FRASER: Il faudrait le faire entrer en fraude. Les autorités ne le permettraient pas autrement, n'est-ce pas?

L'hon. M. PEARSON: Je ne sais pas au juste comment on procède.

M. STICK: D'après les dernières nouvelles, il se fait beaucoup de contrebande entre Canton et Shanghai?

M. BREITHAUP: D'après les renseignements de votre ministère, avez-vous une idée de la façon dont les missionnaires sont traités?

L'hon. M. PEARSON: Oui, nous avons eu des rapports. Dans certaines parties de la Chine, il semble qu'ils ont eu des difficultés, mais la plupart des rapports indiquent qu'ils sont bien traités maintenant et qu'ils peuvent poursuivre leur tâche.

M. HANSELL: Est-ce qu'il y en a beaucoup qui insistent pour rester, en dépit des avis contraires?